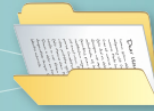




Pharmacie.be



Ce dossier vous est offert par votre pharmacien  
Il ne remplace pas le conseil de votre médecin et/ou de votre pharmacien.

### **Grippes : pas de confusion, s.v.p. ! (09/2009)**

**Incontestablement, la grippe pandémique aura eu la vedette cet été et l'hiver approchant, rien ne viendra lui ravir ce rôle. Toutefois, ce serait une erreur de croire qu'elle sera la seule à sévir cette année...**

En effet comme chaque année, la population belge souffrira de la grippe saisonnière. C'est la raison pour laquelle il ne faudra certainement pas négliger de se faire vacciner contre cette grippe cette année, même si l'on désire se faire vacciner contre la grippe pandémique. Mais quelles sont les différences entre grippe saisonnière et grippe pandémique ?

#### **LES gripes !**

Théoriquement, il y a en fait plus de ressemblances que de différences. En effet, elles sont dues à un virus que l'on a nommé « influenza ». Ce terme viendrait, selon les historiens de l'expression italienne « influenza di freddo », « influence du froid ». Il est vrai qu'habituellement, la grippe survient durant les mois les plus froids. L'Organisation Mondiale de la Santé détermine le risque lié à trois virus différents pour l'année suivante en fonction des données recueillies durant l'hiver dans l'hémisphère sud et dans l'hémisphère nord.



Même si elle présente un caractère saisonnier, on peut très bien contracter une grippe durant l'été. Alors pourquoi l'hiver ? Car en hiver, le virus circule mieux par temps humide, on a donc plus de risque de le contracter. La grippe saisonnière est due à une série de virus circulants sur la planète au cours des saisons hivernales. Ils peuvent être donc différents au Nord et au Sud de l'Equateur. Ce qui signifie que certaines personnes sont déjà complètement immunisées contre ce virus, d'autres moins bien et d'autres encore pas du tout. C'est en tout cas sur base de l'étude des virus circulants que l'Organisation Mondiale de la Santé se fonde pour proposer ce que devra contenir le vaccin antigrippal. Celui-ci protège contre trois types de virus différents. Comme les virus sont différents d'année en année, il est important de renouveler le vaccin tous les ans. On parle d'épidémie car cette grippe touche bon an mal an un pourcentage non négligeable des habitants mais pas la grande majorité d'entre eux.

Quant à la grippe pandémique, elle est due à un seul virus contre lequel personne (ou presque) n'est immunisé. C'est la raison pour laquelle elle a pu se répandre dans le courant de l'été car peu de personnes étaient immunisées contre le virus en question. C'est pourquoi les autorités sanitaires mondiales s'attendent aussi à une flambée d'infections pour cet hiver. Cette grippe va donc toucher tous les pays et une très grande proportion de la population, raison pour laquelle on parle de pandémie.

#### **Groupes à risque**



Malgré tout, les symptômes sont les mêmes quel que soit le virus en cause : fièvre, douleurs articulaires et musculaires, des troubles gastro-intestinaux,... Bien sûr, un virus peut être un peu plus ou un peu moins virulent qu'un autre. Par ailleurs, la réaction varie aussi d'une personne à l'autre en fonction de son immunité et/ou en fonction des autres maladies qu'elles présentent, par exemple. Ainsi, un patient grippé souffrant du cœur ou d'une affection respiratoire ou de toute autre maladie chronique (peu importe son âge) sera plus susceptible de développer des complications qu'une personne qui n'en souffre pas. Parmi les autres sujets à risque, les personnes âgées viennent en première ligne,

car elles présentent souvent des maladies chroniques, mais en plus une diminution normale de leurs défenses naturelles contre les infections.

Un troisième groupe à risque, qui est mis particulièrement en avant cette année, sont les femmes enceintes. En effet, elles paient souvent un lourd tribut à la grippe tous les ans en termes de maladies ou de mortalité pour elles-mêmes ou pour leur enfant à naître.

Les personnes âgées de 45-50 à 64 ans ne sont pas toujours considérées comme à risque. Pourtant, elles présentent parfois un tabagisme, un surpoids (voire une obésité) ou une consommation trop élevée d'alcool. Ce sont tous des facteurs de risque de complications. Cela dit, il n'y a pas de recommandations officielles les concernant.

Enfin, les professionnels de la santé eux-mêmes sont des personnes à risque non seulement de contracter la maladie, mais aussi de la transmettre à d'autres personnes éventuellement à risque.



Ces 4 groupes doivent tous être considérés à risque tant pour la grippe saisonnière que pour la grippe pandémique. Pour cette dernière, les adultes jusque 40 ans semblent constituer des cibles privilégiées. Raison pour laquelle le vaccin pandémique leur sera aussi destiné.



Et les enfants ? Ces derniers posent un double problème. Tout d'abord, ils sont aussi susceptibles que n'importe quelle autre personne de contracter le virus grippal saisonnier ou pandémique. Ensuite, les épidémies de grippe saisonnière nous ont appris que nos bambins étaient non seulement malades, mais restaient contaminants même bien après la disparition des symptômes. Il s'agit donc de vecteurs idéaux pour la transmission du virus notamment auprès de leurs grands-parents. Actuellement, il n'y a pas de recommandations officielles pour vacciner les enfants sauf ceux présentant une affection

chronique. En revanche, ils bénéficieront certainement du vaccin pandémique.

### **LES vaccins !**

Qu'il s'agisse du vaccin contre la grippe saisonnière ou pandémique, ils sont tous deux fabriqués de la même manière à partir de virus tué. Il n'y a donc pas de risque de développer une grippe suite à une vaccination. La réaction vaccinale peut par contre apparaître et se traduire par des symptômes ressemblant à ceux de la grippe mais ils sont bien moindres que dans le cas d'une vraie grippe.

Le vaccin contre la grippe saisonnière protège contre 3 types de virus grippaux différents. Le conseil Supérieur de la Santé recommande donc ce vaccin à tous les groupes à risque sans oublier les voyageurs se rendant dans les pays tempérés de l'hémisphère sud entre avril et septembre. Pour les femmes enceintes, le vaccin saisonnier a montré qu'il était sans danger au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres.

La vaccination contre la grippe saisonnière est doublement utile cette année, car elle permet d'une part d'éviter la maladie ou d'en réduire les symptômes. De plus, elle permet de réduire le risque d'une recombinaison entre les virus de la grippe saisonnière et celui de la grippe pandémique et donc l'apparition d'un nouveau virus qui pourrait donner lieu à une nouvelle flambée épidémique, voire pandémique.



### **Quand ?**

La question pertinente cette année est de savoir quand se faire vacciner. Habituellement, le moment idéal se situe entre la mi-octobre et la mi-novembre. Ceci assure une protection suffisante à partir de novembre (pour ceux vaccinés en octobre) jusqu'à 6 mois plus tard. Cependant, avec l'arrivée de la pandémie, les professionnels conseillent de laisser un délai de 15 jours environ entre deux vaccins. Or si le vaccin pandémique arrive comme annoncé en octobre, mieux vaudra être vacciné avant contre la grippe saisonnière. C'est pourquoi on recommande cette vaccination à partir du moment où le vaccin est disponible (septembre) même s'il faut éventuellement revacciner les personnes les plus à risque.

Le vaccin contre la grippe saisonnière sera disponible dans votre pharmacie habituelle et administré sous contrôle médical. Pour le vaccin pandémique, les règles n'ont pas été édictées au moment de

publier cet article mais il s'agira de programme de vaccination de masse. Rappelons encore que quel que soit le virus en cause, il reste essentiel pour réduire le risque de transmission de se laver les mains, d'éviter les contacts directs et de respecter les mesures d'hygiène de base et de porter un masque au besoin.

Toute information complémentaire peut être obtenue sur le site : <http://www.influenza.be>

Ce dossier vous est offert par votre pharmacien.

Il ne remplace pas le conseil de votre médecin et/ou de votre pharmacien.

© Ce document ne peut pas être reproduit sans accord écrit préalable de M.W.S. : [info@pharmaplanet.be](mailto:info@pharmaplanet.be)